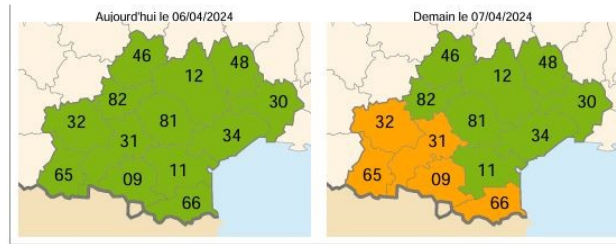


## Alerte pollution

un épisode de pollution aux particules en suspension PM10 prévu par Atmo Occitanie



Alerte pollution

Atmo Occitanie prévoit pour la journée de dimanche 7 avril 2024 un épisode de pollution aux particules en suspension PM10 avec une prévision de dépassement du seuil d'information pour les départements Ariège, Haute-Garonne, Gers, Hautes-Pyrénées, et Pyrénées-Orientales. DESCRIPTION DU PHENOMENE : L'arrivée d'une masse d'air chargée en particules désertiques est prévue à partir de la fin de journée du samedi 6 avril. Les niveaux de concentration en particules en suspension PM10 vont augmenter sur une partie de la région Occitanie. Le massif Pyrénéen devrait être particulièrement impacté par cette hausse des concentrations en particules. Ce phénomène naturel devrait entraîner un dépassement du seuil d'information qualifiant un épisode de pollution aux particules en suspension PM10 pour la journée du dimanche 7 avril 2024. Par conséquent, la procédure d'information est mise en oeuvre sur les départements Ariège, Haute-Garonne, Gers, Hautes-Pyrénées, et Pyrénées-Orientales pour la journée du dimanche 7 avril 2024.

**Evolution** : Selon l'évolution des conditions météorologiques, l'épisode de pollution aux particules en suspension pourrait se poursuivre pour la journée de Lundi 8 avril 2024. Un point sur la situation sera fait dimanche matin.

### RECOMMANDATIONS SANITAIRES

**Personnes vulnérables et personnes sensibles** : Populations vulnérables : Femme enceintes, nourrissons et jeunes enfants, personnes de plus de 65 ans, personnes souffrant de pathologie cardiovasculaires, insuffisants cardiaques ou respiratoires, personnes asthmatiques Populations sensibles : Personnes se reconnaissant comme sensibles lors des pics de pollution et/ou dont les symptômes apparaissent ou sont amplifiés lors des épisodes (par exemple: personnes diabétiques, personnes immunodéprimées, personnes souffrant d'affections neurologiques ou à risque cardiaque, respiratoire, infectieux).

Limitez les déplacements sur les grands axes routiers et à leurs abords, aux périodes de pointes. Limitez les activités physiques et sportives intenses (dont les compétitions), autant en plein air qu'à l'intérieur. Population générale : Il n'est pas nécessaire de modifier vos activités habituelles